

La « mer du Japon », un nom dont l'usage est mondialement établi

Le nom « mer du Japon » est la seule appellation internationalement reconnue pour désigner la mer concernée. Le Japon réfute fermement les controverses injustifiées autour de ce nom et demande à la communauté internationale d'approfondir sa compréhension de la question et de le soutenir dans sa volonté de s'en tenir au seul nom « mer du Japon ».

Les origines du nom « mer du Japon »

Ce n'est pas le Japon qui a donné le nom « mer du Japon » à l'étendue d'eau qui s'étend entre le continent eurasiatique et l'archipel japonais. Il est probable que cette appellation soit due à un facteur géographique : le fait que c'est en premier lieu l'archipel japonais qui sépare cette zone maritime de l'océan Pacifique. Toujours est-il que ce nom fait l'objet d'un large consensus à l'échelle planétaire. Il existe bien des espaces maritimes dont le nom est de provenance similaire, par exemple la mer d'Andaman ou le golfe de Californie, qui sont séparés la première de l'océan Indien par les îles d'Andaman et la seconde de l'océan Pacifique par la péninsule de Californie.

Les objections de la République de Corée

En dépit de cette origine, lors de la Sixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, qui s'est tenue en 1992, la République de Corée (RC) a commencé à demander que le nom « mer du Japon » soit remplacé par « mer de l'Est », qui n'a cours que sur son territoire. La RC affirmait que « le nom “mer du Japon” s'est répandu consécutivement à la tutelle coloniale exercée par le Japon au début du XX^e siècle ». Jusque-là, la RC n'avait jamais fait la moindre objection à l'usage de ce terme, que ce soit dans le cadre de négociations bilatérales ou dans celui des instances internationales.

Le Japon a étudié les cartes en possession de la Bibliothèque du Congrès des États-Unis, de la British Library, de la Bibliothèque nationale de France et d'autres organismes, et il a constaté que l'emploi du nom « mer du Japon » l'emportait

déjà massivement sur tous les autres dans les cartes du début du XIX^e siècle. Or, à l'époque d'Edo (1603-1868), le Japon avait adopté une politique isolationniste qui lui retirait la possibilité d'exercer la moindre influence en vue d'imposer l'usage du nom « mer du Japon ». Il est donc clair que ce nom n'entretient aucun lien avec le colonialisme japonais du début du XX^e siècle. Nous devons enseigner des faits exacts aux enfants. Telle est la responsabilité de tous les parents du monde.

Le nom « mer du Japon », mondialement accepté

Le nom « mer du Japon » est largement utilisé dans le monde, notamment par les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne. Le gouvernement des États-Unis, par exemple, a répété à diverses reprises, aussi bien sur son site Internet que dans les conférences de presse données par des représentants de haut rang, que c'est ce nom qu'il utilise. Quant aux Nations unies, elles ont entériné en 2004 « mer du Japon » comme appellation standard, et la ligne de conduite de l'ONU veut que ses publications officielles utilisent le nom géographique reconnu. Outre cela, le document de l'Organisation hydrographique internationale intitulé *Limites des océans et des mers*, qui répertorie les mers du monde, utilise lui aussi le nom « mer du Japon ».

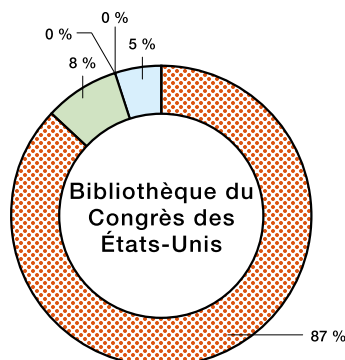
Protéger le nom « mer du Japon »

Si tous les pays suivaient l'exemple de la RC et se mettaient à appeler les mers qui les bordent à l'Est et à l'Ouest « mer de l'Est » ou « mer de l'Ouest », la prolifération de ces noms sur toute la surface de la planète générerait une regrettable confusion. Qui plus est, bien que la RC appelle la mer Jaune « mer de l'Ouest », elle ne prétend pas pour autant imposer ce nom à la communauté internationale, ce qui laisse à penser que sa position manque de cohérence. Le Japon continuera à s'opposer à toute tentative d'abandonner le nom historiquement fondé et internationalement reconnu de la « mer du Japon » en faveur du nom « mer de l'Est », qui n'est utilisé qu'en RC.

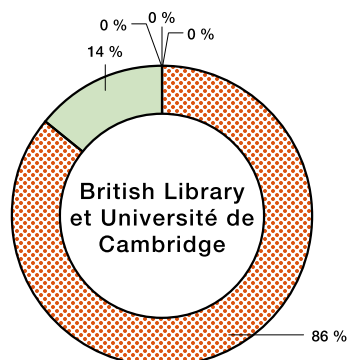
Pour plus d'information, voir le site Internet du ministère japonais des Affaires étrangères : <http://www.mofa.go.jp/policy/maritime/japan/index.html>

Conclusions de l'étude du ministère des Affaires étrangères sur les cartes historiques

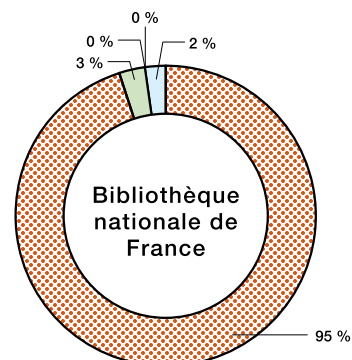
(Les pourcentages indiquent les taux d'occurrence des différents noms pour la zone maritime concernée)



Période étudiée : décembre 2004 – mars 2005
Nombre de cartes étudiées : 1 213



Période étudiée : décembre 2002 – juin 2003
Nombre de cartes étudiées : 58



Période étudiée : octobre 2003 – janvier 2004
Nombre de cartes étudiées : 215



Note : étude des cartes contenant les noms de la zone maritime concernée

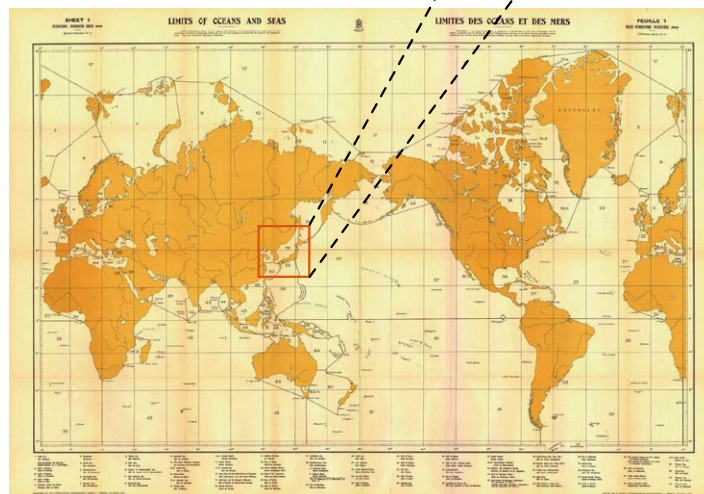
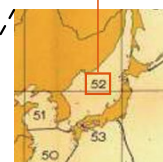


Carte provenant du Secrétariat de l'ONU



Les Nations Unies et les grands pays tels que les États-Unis reconnaissent officiellement le nom « Sea of Japan » (mer du Japon).

52. Mer du Japon



Le document publié par l'OHI intitulé *Limites des océans et des mers* utilise le nom « mer du Japon » pour désigner la zone maritime concernée



À propos du nom
« mer du Japon »

« Sea of Japan »
— A globally established name
<https://www.youtube.com/watch?v=ac58ARaacAM>